

Fédération Santé et Action Sociale



Montreuil, le 19 avril 2018

La CE de la Fédération Santé Action Sociale apporte tout son soutien aux cheminotes et cheminots en grève

Face au mépris et aux mensonges du gouvernement qui cherche avec une certaine constance à opposer la population aux cheminots, notre Commission Exécutive Fédérale apporte un soutien sans faille aux luttes et aux grévistes. Ils défendent le service public et leur statut par la grève, droit constitutionnel, pour faire reculer le gouvernement. Les assemblées générales massives et le très fort taux de grévistes démontrent leur exemplaire détermination.

La privatisation de la SNCF, voulue par E. Macron, entrainerait entre autres la fermeture de dizaines de lignes dites « non rentables », une offre de service au bon vouloir des futurs exploitants des lignes, ainsi que l'augmentation du prix des billets ...

Les revendications des cheminots sont les nôtres.

Les salarié.es de notre secteur sont confronté.e.s aux mêmes attaques contre leurs droits et leur statut, qui conduiraient inéluctablement à la destruction du service public, sacrifié sur l'hôtel de la rentabilité.

Alors même que dans les EHPAD, aux urgences et dans tous les services hospitaliers, les agents alertent sur le manque de moyens et d'effectifs, la ministre de la Santé supprime des lits, des services, des hôpitaux de proximité, accentuant la mise en danger de la population. Dans le même temps, cette même ministre annonce la publication du décret d'application de l'article 93 qui permettrait le licenciement des fonctionnaires hospitaliers.

Le ministre de la Fonction publique, avec son « pacte social », vise lui aussi la casse du statut des fonctionnaires et l'augmentation de l'emploi contractuel au détriment du titulaire.

Ce gouvernement n'a décidément que la rentabilité dans sa stratégie politique, tout en privilégiant les plus fortunés.

Le combat des cheminots est le nôtre, nous devons les soutenir dans leur lutte.

La Fédération appelle tous les syndicats de la santé et de l'action sociale à prendre toute initiative pour une solidarité active. Nous devons poursuivre le débat de vérité sur les intentions ultra-libérales de ce gouvernement et rétablir la vérité sur les conditions de travail réelles, tant pour les cheminots que pour notre propre secteur.

Pour soutenir les grévistes, la CEF décide de verser dès à présent 1 500 euros à la caisse de grève.

Les dons sont à adresser à :

Confédération générale du travail
"Solidarité CGT Luttes 2018"
Service comptabilité
263, rue de Paris
93100 Montreuil



Les chèques sont à libeller à l'ordre de « CGT Luttes 2018 »

Fédération Santé et Action Sociale

• Case 538 • 263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX • Tél. : 01 55 82 87 51
e-mail : ufr@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr